

ANNÉLIDES POLYCHÈTES
NON PÉLAGIQUES

SECONDE NOTE

POLYCHÈTES SÉDENTAIRES

PAR

FIDEL JELDES (Concepción) et SYLVAIN LEFEVERE (Bruxelles)

INTRODUCTION

Nous avons dressé la liste d'espèces des Polychètes sédentaires récoltés en 1955 par S. LEFEVERE à bord du dragueur-escorteur « De Brouwer » pour compléter la liste élaborée par le Prof^r P. FAUVEL (1953) d'après du matériel récolté par l'« Expédition Océanographique Belge dans les eaux côtières africaines de l'Atlantique Sud 1948-1949 ».

La plupart des stations à Polychètes sédentaires du « De Brouwer » se groupent dans l'aire comprise entre 5°30' S et 9° S et la côte africaine. Elles sont distribuées pour la plupart dans des profondeurs allant de quelques mètres à environ 120 m. L'Expédition Océanographique Belge a toutefois ramené du matériel de latitudes plus basses et plus hautes et de plus grandes profondeurs; elle a ainsi pu récolter des *Maldane sarsi* par une profondeur de 500 m.

Les 40 km de côte Atlantique du Congo Belge n'a fourni qu'une seule espèce sédentaire, elle appartient aux Orbiniidae. Cette côte est d'ailleurs constamment érodée par différents courants marins : le courant de réaction provoqué par l'influence du promontoire de Moita Seca sur le courant de fond, qui chemine vers le Sud, les courants ascendants engendrés par les vents dominants et les courants ascendants provoqués par la marée, qui bute contre les fonds durs perpendiculaires à la côte.

En outre, la zone intertidale peu large s'étend à peine en moyenne sur 0,85 m et celle-ci baigne plus ou moins dans de l'eau douce ou saumâtre toujours chaude. Le fleuve Congo a notamment un débit de 30.000 à 60.000 m³/sec. suivant la saison. Par contre, l'eau du fond au-dessus du socle continental a une salinité normale, qui atteint donc parfois le double de celle de la surface. Cette eau de profondeur est d'ailleurs toujours relativement froide étant en communication directe avec le bassin d'Angola (détecté par le « Meteor ») par l'intermédiaire du canyon sous-marin de l'ancien cours d'eau du Congo.

Il se conçoit aisément, que le ver en reproduction, à l'essaimage, les œufs et les larves pélagiques rencontrent dans de telles circonstances peu de chance de survie, car l'euryhalinité va souvent de pair avec une sténothermie.

Devant Banana se trouve un banc de vase molle, étant le cône de sédimentation du fleuve. La vase de ce cône de sédimentation en continuelle formation ne forme non plus une aire d'habitat opportune aux Polychètes sédentaires.

(*) FIDEL JELDES, Professeur à l'Escuela de Educación, Universidad de Concepción, Chile, a eu l'occasion d'entreprendre l'étude de ces Polychètes au cours d'un voyage d'étude et d'information en Europe, subventionné par l'U.N.E.S.C.O.

Bien que la liste, que nous donnons ici, ne représente certainement qu'une partie des espèces peuplant les eaux côtières devant le Congo Belge, on peut cependant en tirer quelques considérations intéressantes.

Nous constatons, que sur les 41 espèces de Polychètes sédentaires connues jusqu'ici du Congo, le nombre des espèces appartenant à la faune de l'Europe s'élève à 26. Cela constitue presque les trois cinquièmes de la faune Polychètes sédentaires et pourtant la zone explorée est située en grande partie dans la zone tropicale. Mais s'il est vrai qu'une languette d'eau tropicale longe la côte du Congo Belge et de l'Angola du Nord vers le Sud et que l'eau du fleuve à la température plutôt élevée, il est aussi vrai, que la température de l'eau côtière est abaissée par les courants ascendants. Comme le profil du talus occidental de cette zone est assez abrupt et que la température descend en conséquence, il est normal de trouver pas mal d'espèces de Polychètes sédentaires des zones tempérées.

Citons, parmi le matériel non spécialement tropical, ces formes connues des eaux boréales atlantiques; elles sont au nombre de 10 : *Ampharete acutifrons*, *Notomastus latericeus*, *Flabelligera affinis*, *Cirriformia tentaculata*, *Chaetozone setosa*, *Sabellaria alveolata*, *Nicolea venustula*, *Pomatoceros triqueter*, *Chone infundibuliformis* et *Potamilla reniformis*, qui a aussi été prélevée dans le Pacifique boréal.

Il y a plusieurs ubiquistes parmi la récolte. Adaptées à vivre dans les mers arctiques ou antarctiques, elles peuvent étendre leur habitat vers la zone tropicale des trois océans par les profondeurs froides. Certaines de ces espèces sont toutefois tellement eurhythmes qu'elles arrivent à vivre à des températures de plus de 20° C par 30 m de profondeur et de 8° C par 500 m, comme c'est le cas pour *Maldane sarsi*.

D'autres espèces des zones tempérées parviennent à s'infiltrer dans les zones tropicales par leurs variétés : *Orbinia foetida* var. *liberiana*, *Sabellaria alveolata* var. *guineensis* et *Sabellaria spinulosa* var. *alcocki*.

Les 8 (79) ubiquistes du matériel belge sont : *Amphicteis gunneri*, *Owenia fusiformis*, *Sternaspis scutata*, *Serpula vermicularis*, *Hydroides norvegica*, *Salmacina dysteri*, *Maldane sarsi*, *Terbellides stroemi* et peut-être *Pista cristata*, qui jusqu'à présent n'a pas encore été trouvée dans l'océan Indien et les mers arctiques.

Cinq représentants, reconnus lusitaniens, se sont aussi infiltrés dans la zone explorée : *Serpula concharum*, *Vermiliopsis infundibulum*, *Neoamphitrite variabilis*, *Maldane glebifex* et *Petaloproctus terricola*.

Une espèce considérée endémique à l'océan Pacifique jusqu'en 1950, a été capturée pour la première fois dans les eaux africaines au cap Blanc (Maurétanie), elle a été retrouvée à deux reprises devant l'Angola par l'Expédition belge, il s'agit de *Demonax leucaspis*.

Phyllochaetopterus socialis et *Cirriformia semicineta* représentés dans les trois océans n'ont pas encore été prélevés dans l'Arctique ni dans l'Antarctique, ils vivent d'ailleurs surtout dans la zone tropicale. Les autres espèces peuvent être

considérées comme tropicales, ce sont : *Maldane decorata*, *Potamilla ceylonica*, *Sabellastarte longa*, *Protula tubularia*, *Terebella ehrenbergi*, *Prionospio pinnata* et *Vermiliopsis glandigerus*.

Comptons parmi ces formes tropicales deux nouveaux Ampharédiens, un Orbiniidae et un Sabellarien : *Lygdamis robinsi*, dédié au Commodore L. ROBINS, de la Force Navale Belge, dont le dragueur-escorteur « De Brouwer » a ramené ce matériel intéressant.

Ce qui précède confirme que la répartition géographique des Polychètes en provinces n'est pas concevable. Il est probable que quelques sténothermes se cantonnent soit dans les eaux froides, circumpolaires ou boréales, soit dans les eaux tropicales et que la plus grande partie des Polychètes à adaptation multiple se révèle un jour tous des ubiquistes.

Tout ce matériel est inventorié sous le I.G. n° 20.403 et déposé à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

*
* *

Il nous est agréable de remercier, d'une part, le Ministère de la Défense Nationale pour avoir mis le dragueur-escorteur « De Brouwer » à notre disposition et, d'autre part, le Ministère du Congo Belge et du Ruanda-Urundi et le Ministère de l'Instruction Publique auxquels nous devons d'avoir eu la possibilité de récolter une collection aussi intéressante.

Nous nous faisons un devoir d'exprimer notre vive gratitude à M. A. CAPART, Directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, qui n'a cessé d'encourager et de faciliter nos recherches.

LISTE DES POLYCHÈTES SÉDENTAIRES
RECUEILLIS DANS L'AIRE COMPRISE ENTRE 5°30' S - 9° S
DEVANT LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE.

Famille	Espèce	Affinité géographique	MBIZI	« De Brouwer »
Ampharetidae	<i>Ampharete acutifrons</i> GRUBE, 1860	E	..	×
	<i>Ampharete debrouveri</i> sp. nov.	? T
	<i>Amphicteis gunneri</i> M. SARS, 1835	E	..	×
	<i>Amphicteis pennata</i> sp. nov.	? T
Orbiniidae	<i>Orbinia foetida</i> CLAPARÈDE, 1868, var. <i>liberiana</i> (AUGENER, 1916)	T	×	..
	<i>Scoloplos depoorteri</i> sp. nov.	? T	..	×
Capitellidae	<i>Notomastus latericeus</i> M. SARS, 1850	E	×	..
Chaetopteridae	<i>Phyllochaetopterus socialis</i> CLAPARÈDE, 1868 ...	E	×	..
Chloraemidae	<i>Flabelligera affinis</i> M. SARS, 1829	E	×	..
Cirratulidae	<i>Cirriformia semicincta</i> (EHLERS, 1905)	T	× (22° S)	..
	<i>Cirriformia tentaculata</i> (MONTAGU), 1808)	E	× (22° S)	..
	<i>Chaetozone setosa</i> MALMGREN, 1867	E	×	..
Magelonidae	<i>Magelona</i> sp.	? T	..	×
Maldanidae	<i>Maldane decorata</i> GRUBE, 1877.	T	×	×
	<i>Maldane sarsi</i> MALMGREN, 1865	E	×	×
	<i>Petaloproctus terricola</i> QUATREFAGES, 1867 ...	E	..	×
	<i>Clymene (Euclymene)</i> sp.	? E, T	×	×
Oweniidae	<i>Owenia fusiformis</i> DELLE-CHIAJE, 1844	E	..	×
Sabellariidae	<i>Sabellaria alveolata</i> LINNÉ, 1767	(E)	..	×
	var. <i>guineensis</i> AUGENER, 1918	T	×	..
	<i>Sabellaria spinulosa</i> LEUCKART, 1827	(E)
	var. <i>alcocki</i> GRAVIER, 1909, FAUVEL, 1914 ...	T	..	×
	<i>Lygdamis robinsi</i> sp. nov.	? T	..	×
Sabellidae	<i>Potamilla reniformis</i> (O. F. MÜLLER, 1776) ...	E	× (11° S)	×
	<i>Potamilla ceylonica</i> AUGENER, 1926	T	×	..
	<i>Sabellastarte longa</i> KINBERG, 1867	T	×	..
	<i>Demonax leucaspis</i> KINBERG, 1867	T	×	..
	<i>Chone infudibuliformis</i> KRÖYER, 1856	E	×	..
Sternaspididae	<i>Sternaspis scutata</i> RANZANI, 1817	E	×	×

Famille	Espèce	Affinité géo-graphique	MBIZI	« De Brouwer »
Serpulidae	<i>Serpula vermicularis</i> LINNÉ, 1758	E	× (11°S)	×
	<i>Serpula concharum</i> LANGERHANS, 1879	E	..	×
	<i>Vermiliopsis glandigerus</i> GRAVIER, 1904	T	×	×
	<i>Vermiliopsis infundibulum</i> (PHILIPPI, 1844)	E	×	..
	<i>Hydroides norvegica</i> (GUNNERUS, 1768)	E	×	..
	? <i>Pomatoceros triqueter</i> LINNÉ, 1767	E	×	..
	<i>Protula tubularia</i> (MONTAGU, 1803)	E	×	..
	<i>Salmacina dysteri</i> (HUXLEY, 1855)	E	×	..
Spionidae	<i>Prionospio pinnata</i> EHLEBS, 1901	T	× (19° S)	..
Terebellidae	<i>Neoamphitrite variabilis</i> (RISSO, 1826)	E	× (11° S)	..
	<i>Neoamphitrite</i> sp.	? E, T	..	×
	<i>Nicolea venustula</i> (MONTAGU, 1818)	E	×	..
	<i>Terebellides stroemi</i> (M. MARS, 1835)	E	×	×
	<i>Pista cristata</i> (O. F. MÜLLER, 1776)	E	..	×
	<i>Terebella chrenbergi</i> GRUBE, 1870	E	..	×

Abréviations :

MBIZI : Expédition Océanographique Belge dans les eaux côtières africaines de l'Atlantique Sud (1948-1949).

« De Brouwer » : Dragueur-escorteur « De Brouwer » de la Force Navale Belge.

(22° S) : Latitudes en dehors de la zone du « De Brouwer ».

E : Espèce européenne tempérée.

T : Espèce tropicale.

? T : Espèce endémique, pas encore confirmée.

ANNÉLIDES POLYCHÈTES NON PÉLAGIQUES

SECONDE NOTE

POLYCHÈTES SÉDENTAIRES

FAMILLE AMPHARETIDAE (MALMGREN, 1865).

Cette famille, non représentée dans les récoltes de l'Expédition belge « MBIZI », nous fournit un matériel intéressant. Elle nous apporte deux nouvelles espèces, *Ampharete debrouweri* et *Amphicteis pennata*. A part cela, elle est représentée par les espèces *Ampharete acutifrons* GRUBE, 1860 et la cosmopolite *Amphicteis gunneri* (SARS, 1835), qui depuis longtemps a été prélevée aussi bien à mer basse qu'à la profondeur abyssale de 5.000 m.

Station	Position	Date	Profondeur	Nature du fond	Remarques
A.S. 364	Ambriz 7°57'08"S-12°57'E	12.IX.1955	30 brasses	Vase grise molle	1 préparation des uncini et soies thoraciques 12 et 13; 1 préparation des uncini abdominaux

Genre AMPHARETE (MALMGREN, 1865).

Ampharete debrouweri sp. nov.

(Fig. 1.)

Cet Ampharétien remarquable se trouve en assez mauvais état de conservation, une partie de l'abdomen et presque toutes les branchies lui manquent.

Nous dédions cette espèce au navire récolteur, en reconnaissance à l'équipage, qui a aidé l'auteur S. LEFEVERE à effectuer les récoltes faunistiques.

Le prostomium ou membrane tentaculaire est nettement trilobée (fig. 1, C). Il ne semble pas porter de carènes glandulaires saillantes sur les lobes différents. Des yeux n'ont pu être discernés. Les tentacules sont toutes retirées dans la membrane tentaculaire; ne disposant que d'un seul exemplaire, nous n'avons pas osé contrôler s'il y avait vraiment une ciliation.

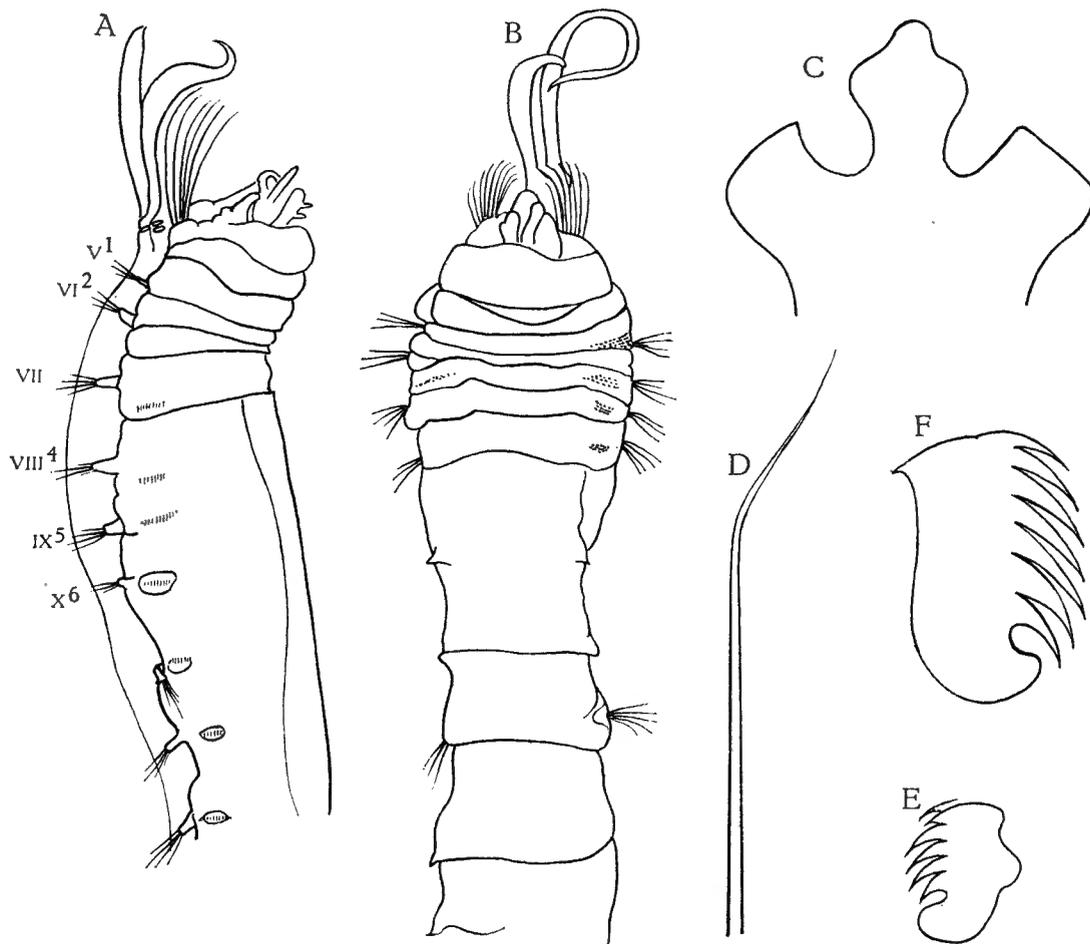


FIG. 1. — *Ampharete debrouweri* sp. nov. (X6).
 A : Côté latéral, vu de gauche. Chiffres romains se rapportent aux segments, chiffres arabes aux sétigères. — B : Face ventrale. — C : Prostomium trilobé. — D : Palée (X100). — E : Uncinus abdominal en profil (X400). — F : Uncinus thoracique en profil (X950).

Les branchies sont au nombre de quatre paires. La disposition est telle : trois entourent la 1^{re} branchie. La 1^{re} de gauche et la 2^e de droite sont conservées, elles sont filiformes et tubulées. Comme ces branchies sont les plus représentatives au point de vue transformation dans la famille des Ampharédiens, on peut supposer que les huit filaments branchiaux sont filiformes.

Les palées sont plus longues que les plus longues soies dorsales limbées de l'abdomen. La hampe des palées est relativement courte, tandis que les pointes sont effilées. Les palées internes se recourbent vers le prostomium (fig. 1, D).

L'animal compte quatorze sétigères thoraciques. Au IV^e segment, aucune soie n'est transformée en croc nucal. Le 1^{er} sétigère est à placer au V^e segment (fig. 1, A). Aucun faisceau sétigère des segments thoraciques n'est déplacé.

Des pinnules uncinigères apparaissent au VII^e segment ou 3^e sétigère. Au X^e segment ou 6^e sétigère les pinnules prennent la forme de tores. Dans la partie abdominales les tores deviennent des uncinigères spatuliformes.

Des glandes ventrales (Bauchriesenzellen) sont nettement visibles.

Des cirres dorsaux n'existent pas au thorax.

Des cirres dorsaux de l'abdomen sont en forme de massue. Les soies thoraciques, peu nombreuses et extrêmement petites au 1^{er} sétigère, deviennent plus robustes aux sétigères suivants. Là, elles sont limbées et atteignent à peu près la longueur des palées.

Les uncini thoraciques (fig. 1, F) ont la dentition pectiniforme à environ quinze dents. La 2^e série de dents suivant la dent principale compte trois dents, la 3^e série probablement quatre. La crête basale prend un tiers de l'uncinus. L'ergot fixateur se trouve vers le milieu du dos de l'uncinus.

Les uncini abdominaux sont plus petits (fig. 1, E). Ils sont ovales et présentent en plus de la dent principale, deux rangées de cinq dents. La 5^e paire de dents est plus courte et plus dirigée vers la basale. Un ergot s'insère légèrement au-dessus du milieu du dos.

Ampharete acutifrons (GRUBE, 1860).

Amphicteis acutifrons GRUBE, 1860.

Ampharete grubei MALMGREN, 1865.

Amphicteis acutifrons (GRUBE, 1860). — Cf. HESSLE, 1917.

Station	Position	Date	Profondeur	Nature du fond	Remarques
A.S. 377	6°28'S-12°05'03"E	15.IX.1955	35 brasses	Rocailleux, sable coquillier	1 préparation des soies et uncini thoraciques; 1 préparation des uncini abdominaux

Ce spécimen lésé et macéré est ovigère. Il a quatorze segments sétigères thoraciques dont les onze derniers sont en même temps uncinigères. Trois branchies sont conservées, une s'est détachée à la détermination. Les palées sont plus courtes que le lobe céphalique. Elles sont au nombre de dix, ont toutes la pointe extrêmement grêle, recourbée vers les prostomium. Les uncini thoraciques et abdominaux sont pourvus en outre d'une dent principale, pointue et une basale ronde d'une double rangée de dents. La soie tendon de l'uncinus

s'insère à l'extrémité du bord supérieur. Les thoraciques présentent une double rangée de quatre dents, les abdominaux de six. La dent basale n'est pas pourvue d'un bourrelet prébasal comme le figure P. FAUVEL (1927).

Genre AMPHICTEIS GRUBE, 1851.

Amphicteis pennata sp. nov.

(Fig. 2.)

Station	Position	Date	Profondeur	Nature du fond	Remarques
A.S. 342	Rade de Cabinda	22.VIII.1955	Filet à plancton	—	1 préparation des uncini

Cet Ampharétien a beaucoup de caractères communs avec *Amphicteis gunneri* (SARS, 1835), il en diffère par la branchie pennée.

Dix palées forment un faisceau, en éventail de chaque côté du prostomium (fig. 2, A). Les palées internes très bien développées atteignent le triple des fines soies capillaires des premiers segments. Elles sont toutes dorées et présentent une structure interne telle une pile de pièces de monnaies. Leurs pointes très effilées sont recourbées vers le haut.

Les palées externes bien plus courtes sont droites.

Le prostomium (fig. 2, A) est trilobé, deux carènes intermédiaires dépassent légèrement le bord antérieur du lobe prostomial. Une pigmentation ocelliforme ne peut être distinguée dans les enfoncements nuchaux.

Le 1^{er} pharêtre sétigère est juxtaposé au 2^e pharêtre qui est un peu redressé sur le dos. Comme le 1^{er} pharêtre est infiniment plus petit que son cirre en massue on croirait qu'il fait partie de la 2^e rame pédieuse.

Les trois premiers sétigères, plus petits que les suivants, ne portent que de fines soies capillaires. Les autres sétigères thoraciques portent, outre de grosses soies, les soies extrêmement fines qui atteignent à peine la moitié des grosses soies. Les trois types de soies sont droits.

Les rames pédieuses dorsales portent un cirre renflé, dit en massue (fig. 2, C). Ces rames à soies capillaires disparaissent dans la partie abdominale, leur cirre en massue est toutefois conservé (fig. 2, D).

Au 4^e sétigère commencent les pinnules uncinigères en forme de canot disposées sur la partie postérieure du segment (fig. 2, C). Ces pinnules sont munies d'un cirre dorsal. Ce cirre qui est long dans la partie thoracique, se raccourcit dans la partie abdominale.

Les pinnules uncinigères abdominaux ne montrent plus une forme de canot; elles sont très aplaties, étroites et hautes. Les cirres à très large implantation sont plus gros que dans la région thoracique.

Les uncini sont du type *Amphicteis gunneri* (SARS, 1835) ayant cinq à six dents en un rang et une unique dent basale.

Les uncini sont disposés en une rangée droite dans les pinnules en forme de bateau. Ils contournent le bord dorsal du tore spatuliforme en dessous du cirre (fig. 2, D et E).

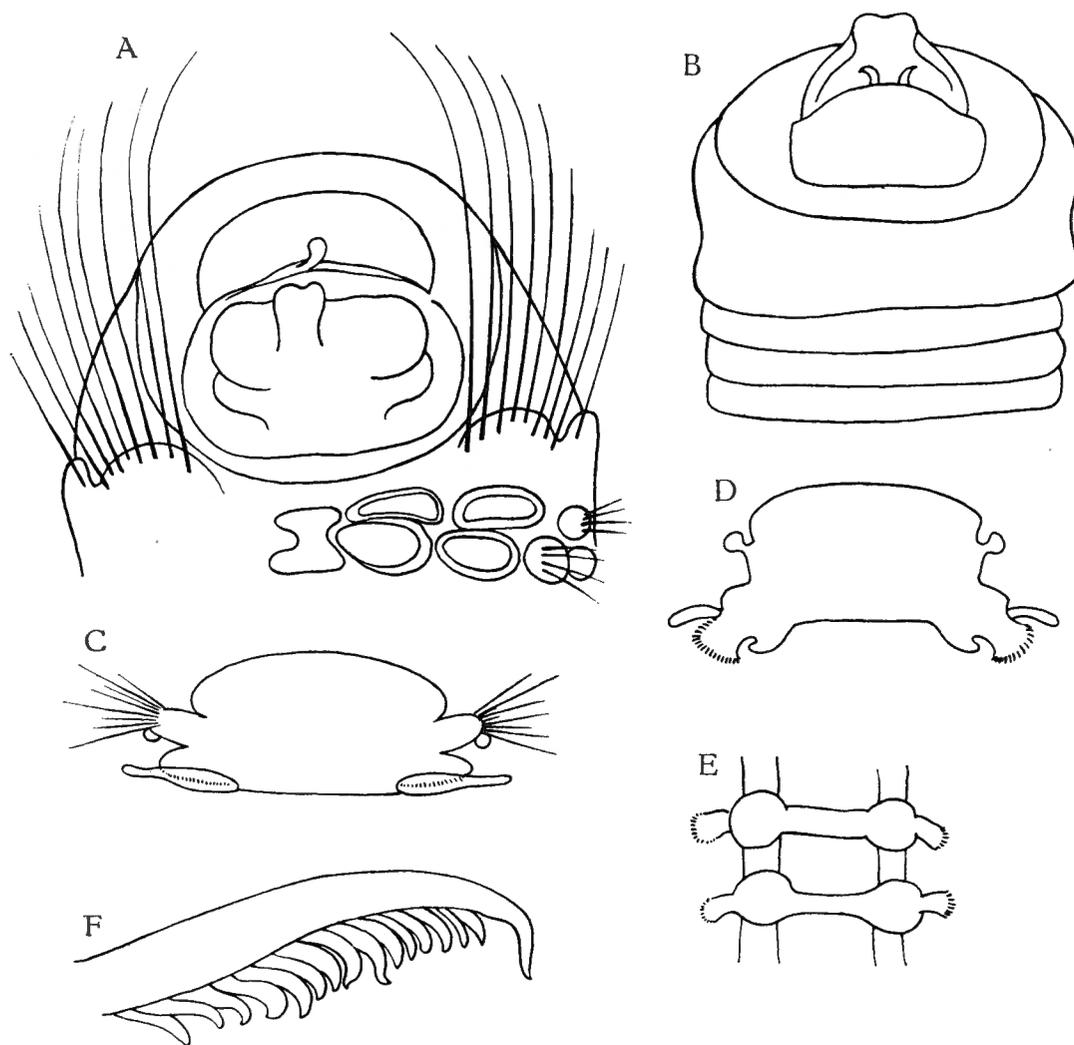


FIG. 2. — *Amphicteis pennata* sp. nov.

A : Face dorsale ($\times 22$). — B : Face ventrale ($\times 16$). — C : Coupe transversale du 4^e segment ($\times 14$). — D : Coupe transversale d'un segment abdominal ($\times 14$). — E : Face ventrale de deux segments abdominaux ($\times 10$). — F : Branchie pennée ($\times 16$).

Les escarres laissées par les branchies montrent qu'elles s'insèrent, deux par deux, aux deux premiers sétigères (fig. 2, A). Elles sont au nombre de huit, bien séparées par un étroit repli cuticulaire. Une seule branchie est conservée, celle de gauche, arrière interne. Cette branchie, faiblement annelée, est falciforme.

forme et se termine en filament étiré et géniculé, porte de grosses barbules, formant une plume, dirigée vers l'intérieur (fig. 2, F). Les bases des trois branchies contournant la 4^e interne ne semblent pas être soudées. Le nombre de segments abdominaux est inconnu, car le pygidium et peut-être quelques segments manquent. Comme l'atténuation du corps semble être à son extrême, le nombre de segments abdominaux ne doit pas être de beaucoup supérieur à quinze.

A partir du 11^e sétigère thoracique une gouttière ventrale s'esquisse. Cette gouttière s'accroît dans la région abdominale par les coupures des renflements segmentaires (fig 2, E).

L'animal laisse entrevoir une extrémité d'un de ses tentacules buccaux rétractiles; celui-ci ne porte pas de ramification latérale distincte.

Amphicteis gunneri (SARS, 1835).

Station	Position	Date	Profondeur	Nature du fond	Remarques
A. S.377	6°28'S-12°05'03"E	15.IX.1955	35 brasses	Sable coquillier sur fond rocailleux	—
A.S. 379	6°09'02"S-11°43'03"E	16.IX.1955	60 brasses	—	—

A la station 377 cet Ampharétien à prostomium nettement trilobé est représenté par deux exemplaires, complètement décolorés par l'alcool. Ils ont tous les deux la bouche fermée et par conséquent les tentacules rétractés. Les rames sétigères sont nettement dirigées en oblique vers le haut. L'un des exemplaires a perdu ses branchies et les cirres anaux ne se distinguent pas. L'autre ver a gardé deux des huit branches filiformes, ce sont deux opposées, la 1^{re} de devant et la 2^e de derrière, les autres étant perdues lors de la fixation. Les cirres anaux sont présents.

Les cirres dorsaux en massue de la région thoracique postérieure sont très réduits dans la partie abdominale où les soies dorsales et leur mamelon sétigère sont complètement disparus; ces cirres en massue sont très bien développés. Les cirres ventraux de la partie abdominale ne sont pas du tout obtus comme chez les formes boréales, mais bien coniques.

FAMILLE CIRRATULIDAE CARUS, 1884.

SOUS-FAMILLE CIRRATULINAE (MESNIL et CAULLERY, 1897).

Genre CIRRIFORMIA HARTMAN, 1936.

(= *Audouinia* QUATREFAGES, 1865).*Cirriformia tentaculata* (MONTAGU, 1808).

(Fig. 3.)

Station	Position	Date	Profondeur	Nature du fond	Remarques
A.S. 105	22°53'S-14°30'E Walvisbay	20.I.1949	Plage	—	Matériel provenant de l'Expédition Belge 1948-1949

Deux animaux ont été récoltés à la station, le plus grand animal (110 mm, 3 mm) est incomplet. Le jeune spécimen est complet mais macéré.

Nous comptons au moins 250 segments au grand exemplaire, dont la partie distale manque. La section du corps est subhexagonale (fig. 3, C). Le prostomium forme un cône obtus. Yeux invisibles.

Les trois premiers segments sont achètes, les deux derniers montrent une biannulation superficielle. Suivent six sétigères uniannelés. Le 5^e sétigère du grand spécimen porte une branchie latérale. Quelques moignons branchifères refoulés sont à peine visibles. Ces segments sont plus courts que les segments achètes.

Deux groupes de filaments tentaculaires s'insèrent sur la partie antérieure du 6^e-7^e sétigère. La disposition des tentacules du grand spécimen est illustrée par la figure 3, A. Il y a en outre des branchies latérales.

Le grand fragment a onze tentacules par groupe, la jeune *Cirriformia* en a moins.

Les quinze segments qui suivent présentent une biannulation très marquée. Plus loin, cet aspect biannulé est moins visible.

Les branchies latérales atteignent jusqu'à cinq fois la largeur.

Elles s'insèrent à une distance inférieure de l'écart des rames pédieuses. Elles sont plus longues et plus fines que les plus grands tentacules. Elles sont presque toutes tombées, des moignons branchifères restent toutefois visibles sur environ deux tiers du corps.

Les mamelons sétigères ne sont pas très prononcés, sauf sur quelques segments suivant le 12^e sétigère où un bourrelet oblong est surplombé par le branchifère (fig. 3, B).

Des soies capillaires existent pour ainsi dire à tous les pieds du petit exemplaire et ceci aussi bien dans la rame dorsale que dans la rame ventrale.

Les soies capillaires sont plus nombreuses dans la partie antérieure que dans la partie postérieure. Les vingt premiers sétigères présentent les soies en deux rangées. Les rames dorsales et ventrales ont des faisceaux qui vont jusqu'à vingt soies. Vers le 25^e sétigère les faisceaux se composent seulement d'une dizaine de soies. Ces soies sont très effilées et courbes. Aux derniers segments, il ne reste souvent qu'une seule capillaire. Les crochets aciculaires commencent dans la rame ventrale au 43^e-30^e sétigère. Ils sont au nombre de 1-2-3, mêlés à quelques

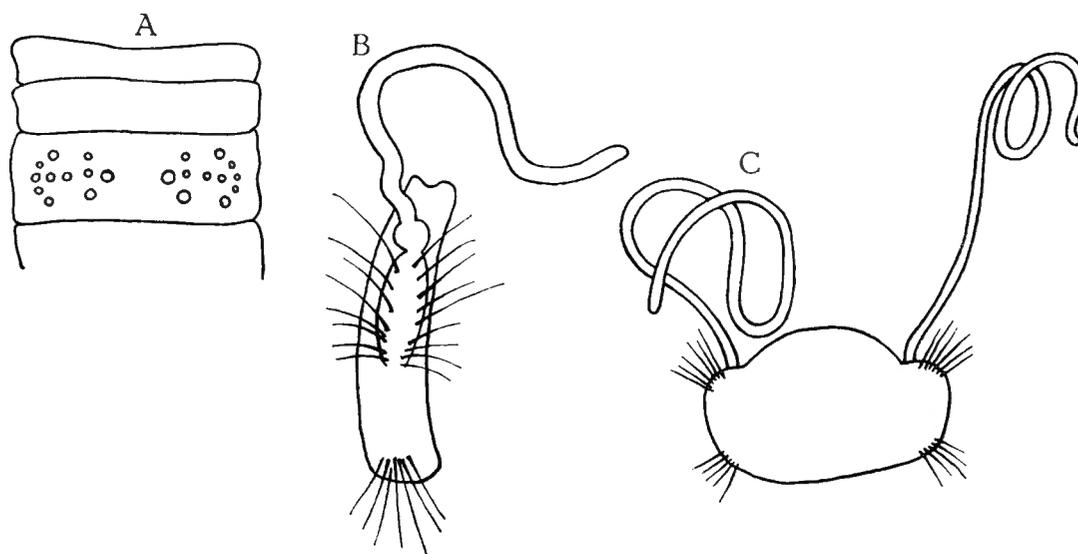


FIG. 3. — *Cirriformia tentaculata* (MONTAGU, 1808) ($\times 6$).

A : Disposition des tentacules. — B : 13^e sétigère. — C : Coupe transversale d'un segment thoracique.

soies capillaires en nombre égal. Ces capillaires se remplacent par des crochets aux segments suivants. Les derniers segments présentent des manchons avec une soie et avec un crochet. Dans la rame dorsale, ils commencent au 55^e-75^e sétigère. Ils sont transparents et en nombre de un à deux par faisceau, également mêlés à des soies capillaires.

FAMILLE SABELLARIIDAE JOHNSTON, 1865.

Genre SABELLARIA LAMARCK, 1812.

Sabellaria alveolata LAMARCK, 1818.

Station	Position	Date	Profondeur	Nature du fond	Remarques
A.S. 362	En face de l'église de Banana	7.IX.1955	2,73 brasses	—	Chalut drague

Trois fragments antérieurs ont été recueillis. L'absence de soies aciculaires à la face dorsale des pédoncules operculaires, les palées externes à cinq dents lisses recourbées, les papilles coniques faisant couronne en dessous des palées externes suffisent pour classer ces animaux parmi *Sabellaria alveolata*. L'espèce a été récoltée par l'Expédition Belge (1948-1949) devant Cuanza, mais sous la forme de var. *guineensis* AUGENER, 1918 (P. FAUVEL, 1953).

Genre LYGDAMIS KINBERG, 1867.

K. E. JOHANSSON (1916 et 1927) a revalorisé le nom de *Lygdamis* KINBERG, 1867, au détriment des genres *Pallasia* QUATREFAGES, 1830 partim, *Tetreres* CAULLERY, 1913, *Pallasina* ANNENKOVA, 1925, *Monorchos* TREADWELL, 1926 et *Eupallasia* AUGENER, 1927 (voir O. HARTMAN, 1944).

Ce Sabellarien, recueilli lors de la mission du dragueur-escorteur « De Brouwer » de la Force Navale Belge ne nous paraît pouvoir être identifié avec certitude à aucune des espèces antérieurement décrites. Nous avons cru devoir lui donner un nom spécifique nouveau. Nous dédions cette espèce au Commodore L. ROBINS, Aide de Camp du Roi et Commandant de la Force Navale Belge.

Lygdamis robinsi sp. nov.

(Fig. 4.)

Station	Position	Date	Profondeur	Nature du fond	Remarques
A.S. 376	6°28'S-12°04'06"E	15.IX.1955	42 brasses	—	2 préparations

H o l o t y p e : I.G. 20.403. Déposé à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

Le spécimen, dont seulement une grande partie antérieure (23 mm, 24 segments sétigères) est conservée, a les pédoncules operculaires semi-cylindriques,

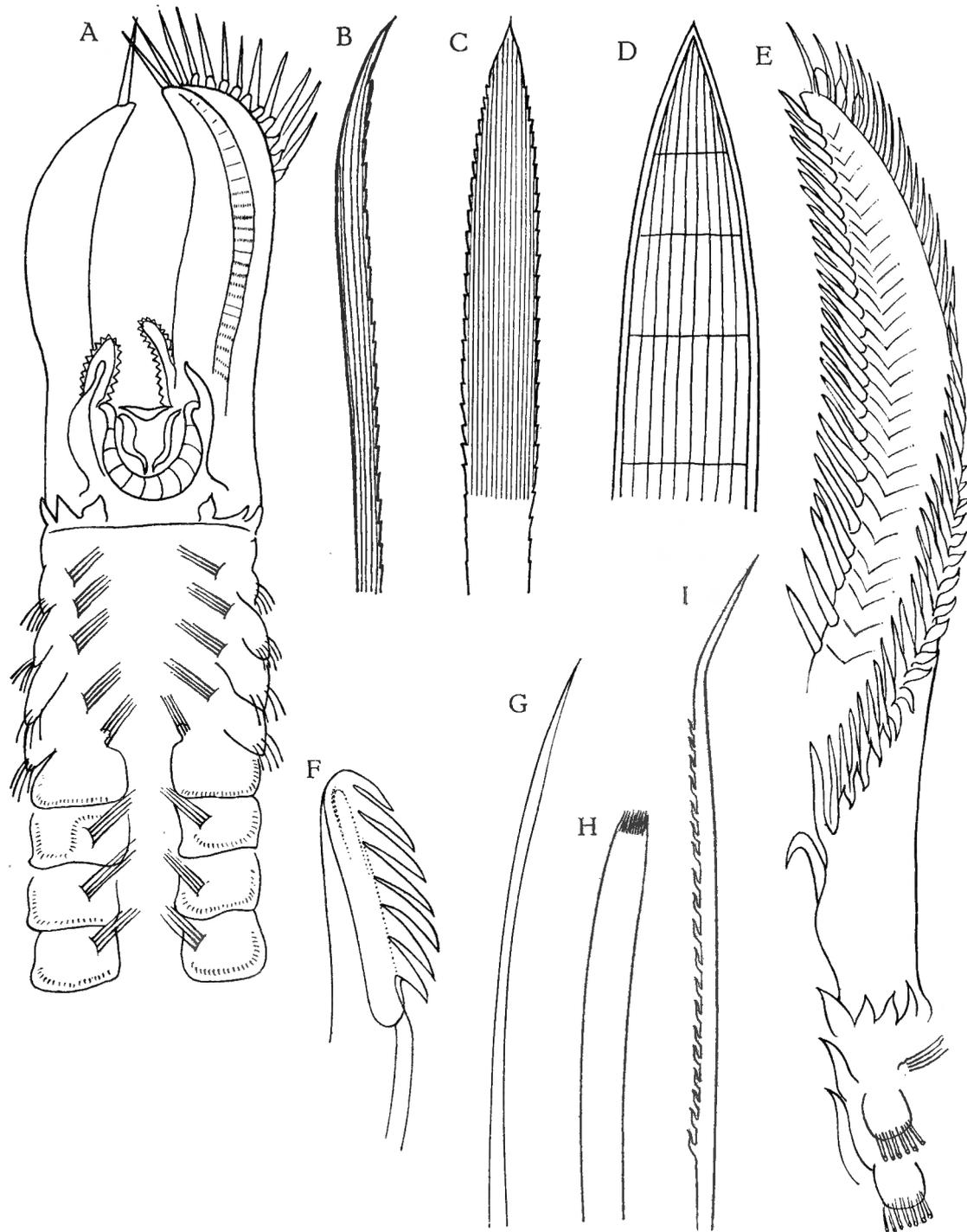


FIG. 4. — *Lygdamis robinsi* sp. nov.

A : Partie antérieure, vue du côté ventral ($\times 6$). — B : Palée externe, côté latéral. — C : Palée externe, de face. — D : Palée en lame de sabre, interne. — E : Pédoncule operculaire ($\times 12$). — F : Soie capillaire abdominale simple. — G : Palée thoracique. — H : Soie capillaire ($\times 100$) abdominale bractéolée. — I : Uncinus thoracique.

allongés, séparés et bien tronqués obliquement. Le plus grand pédoncule, bourrelet en U de la bouche compris, est aussi long que les sept premiers segments.

Les palées externes (fig. 4, B), au nombre de trente-quatre, sont aplaties en lame de sabre. Elles sont transparentes et finement striées dans le sens longitudinal, comme c'est le cas chez *Lygdamis giardi* (M'INTOSH, 1885). La pointe de la palée est légèrement courbée et excavée vers l'intérieur (fig. 4, B). Chez *L. giardi* (M'INTOSH, 1885) la pointe est aussi courbée mais vers l'extérieur. Chez *L. nesiotés* (CHAMBERLIN, 1919) et chez *L. indicus* KINBERG var. *gilchristi* M'INTOSH, 1914, la palée est aussi courbée, mais il serait plus exact de dire coudée.

Si la pointe distale est lisse, plus bas la palée présente une serratulation nette sur les bords extérieurs. Juste au-dessus de la hampe basale lisse, la pointe n'est plus que crénelée (fig. 4, C).

La serratulation est un caractère des plus distinctif, car parmi les neuf espèces du genre *Lygdamis* connues avec certitude, il y en a une seule qui présente une serratulation : *L. giardi* (M'INTOSH, 1885). Les autres espèces sont dépourvues de serratulation aux palées externes, ce sont : *Lygdamis indicus* KINBERG, 1867, *L. muratus* (ALLEN, 1904), *L. asteriformis* (AUGENER, 1906), *L. porrectus* (EHLERS, 1908), *L. nesiotés* (CHAMBERLIN, 1919), *L. philippinensis* (TREADWELL, 1926), *L. marenzelleri* et *L. ehlersi* CAULLERY, 1944.

Si *Lygdamis giardi* (M'INTOSH, 1885) présente aussi la serratulation à la palée externe, la palée interne est fusiforme et sa pointe est coudée vers l'intérieur. Il n'en est pas ainsi chez *L. robinsi*, où elle est aplatie et droite (fig. 4, D).

¶ *Lygdamis tenerus* (AUGENER, 1906), espèce au sujet de laquelle O. HARTMAN (1944) a exprimé des doutes, présente aussi la serratulation, mais la palée interne est foliacée.

Les palées internes, au nombre de vingt-huit, plus grosses, droites, aplaties sont striées dans le sens longitudinal et transversal. Quelques grosses stries transversales nous semblent être des septums de renfort (fig. 4, D). Quoiqu'elles soient plus foncées que les palées externes, elle restent transparentes. Ces grosses palées sont dirigées en avant. A quelques millimètres de la pointe tronquée du pédoncule, il n'y a plus de palées internes. La 1^{re} paire de palées est insérée un peu en avant des autres. Elles sont plus courtes, comme *Lygdamis muratus* (ALLEN, 1904). L'espèce *L. robinsi* diffère en outre de celle-ci et de *L. indicus*, *L. asteriformis*, *L. philippinensis* par ses nombreuses palées internes. Chez les deux dernières espèces précitées, les palées internes ont une disposition espacée. *L. robinsi* montre une insertion juxtaposée de ses palées internes. Les bases dessinent ainsi un escalier sur la surface dorsale du pédoncule. Elles s'imbriquent donc comme c'est le cas chez *L. marenzelleri*, CAULLERY, 1944.

Des papilles coniques, au nombre de vingt et un, forment une crête pédonculaire marginale. Elles s'insèrent en série lâche depuis la pointe extrême du pédoncule jusqu'aux quatre dernières qui sont en série serrée; la dernière papille conique est juxtaposée à une papille charnue, deux fois plus

longue, qui côtoie le croc nucal. Chez *Lygdamis muratus* (ALLEN, 1904) les papilles ne sont pas du tout serrées à la base. Chez *L. giardi* M'INTOSH, 1885, elles sont vraiment espacées.

Les crocs n u c a u x sont au nombre de deux, un pour chaque pédoncule. Ils sont dorés comme chez *Lygdamis giardi*. Chez les autres *Lygdamis*, ils sont plutôt foncés. Le croc nucal de *L. giardi* M'INTOSH, 1885 a la hampe cachée. Chez *L. robinsi*, la hampe est visible. Chez *L. muratus* (ALLEN, 1904), les crocs sont entourés de papilles charnues. Ce n'est pas le cas ni chez *L. robinsi*, ni chez *L. giardi* (M'INTOSH, 1885), où il n'y a qu'une seule papille charnue.

La surface dorsale des pédoncules operculaires, comprises entre les deux rangées de palées, est légèrement concave. Elle est aussi striée en épi, comme E. J. ALLEN le constate chez *Lygdamis muratus*. Cette surface est aussi actuellement pigmentée par une couleur terre de Sienne. Ventralement, la pigmentation devient noirâtre entre les filaments tentaculaires. Cette pigmentation intertentaculaire donne un aspect zébré au bord ventral interne du pédoncule.

Lygdamis indicus KINBERG, 1867 (comprenant *Pallasia laevispinnis* GRUBE, 1878 d'après K. E. JOHANSSON, 1927), *L. muratus* (ALLEN, 1904) et *L. ehleri* CAULLERY, 1944, présentent un lobe préoral ou cirre impair entre les bases des pédoncules, *L. robinsi* pas.

Les filaments tentaculaires sont longs. La série marginale en compte environ quarante sur le grand pédoncule de gauche. Ils ne sont pas disposés en groupe. A la base des pédoncules, les filaments tentaculaires se trouvent en une seule rangée, plus haut, au moins en deux rangées.

La région buccale est, comme d'habitude chez les Sabellariens, (M. CAULLERY, 1913) délimitée par une grosse lèvre en U (fig. 1, A). Celle-ci est lobée en coussinets. Les lobes, qui forment les extrémités de cet organe péristomial, sont recourbés vers l'extérieur.

De chaque côté de la lèvre, il y a un lobe cirriforme. En dessous de ce lobe cirriforme s'insère une languette en fer de lance. Elle est bordée de deux paires de languettes, la languette dorsale est peut-être une branchie. La première languette, qui est bifurquée chez *Lygdamis indicus* KINBERG, 1867, *L. muratus* (ALLEN, 1904) et *L. ehlersi* CAULLERY, 1944, présente des soies. Ce faisceau de soies constitue donc le 1^{er} sétigère thoracique chez ces espèces. *L. robinsi* ne porte pas de soies à ce niveau.

La paire de languettes ventro-latérales forme probablement le vestige du 2^o segment; elle est également dépourvue de soies. *L. giardi* M'INTOSH, 1885, comprenant *Eupallasia giardi* (M'INTOSH) (AUGENER, 1927), porte des soies entre ces deux cirres ventraux du 2^o segment buccal. Les deux premiers segments thoraciques sont donc probablement soudés l'un à l'autre chez *L. robinsi*.

Un voile buccal ondulé borde latéralement le pavillon buccal, tandis qu'une lèvre supérieure surplombe le tout. Les deux palpes sont présents.

Le t h o r a x est formé par quatre segments paléigères. Les rames dorsales deviennent plus fortes du 1^{er} au 4^e segment. Le 1^{er} porte six palées, les trois

autres sept. Les palées n'offrent rien de caractéristique pour l'espèce (fig. 4, H). *Lygdamis ehlersi* CAULLERY, 1944 offre en outre des soies grêles dans cette rame paléigère. La rame ventrale est réduite; elle porte d'ailleurs un faisceau de soies grêles et aplaties, au nombre de trois ou quatre. Les branchies deviennent plus robustes de l'avant vers l'arrière.

Puis, l'abdomen commence. Les rames ventrales, à simples soies capillaires mêlées à des capillaires munies de bractéoles, sont à peine visibles. Les rames uncinigères sont en forme d'éventail. Celles-ci ne portent pas de cirre ventral triangulaire comme c'est le cas chez *Lygdamis muratus* (ALLEN, 1904).

Affinités. — *Lygdamis robinsi* sp. nov. a beaucoup en commun avec *L. giardi* (M'INTOSH, 1885). Les palées externes sont finement striées dans le sens longitudinal et elles présentent une serratulation. Les crocs nucaux sont dorés; ceux-ci sont bordés d'une seule papille charnue. Les soies capillaires ventrales sont si finement bractéolées que, sous un grossissement faible, les pointes paraissent être lisses.

Divergences :

<i>Lygdamis giardi</i> (M'INTOSH, 1885).	<i>Lygdamis robinsi</i> sp. nov.
	Palées externes
— courbées vers l'extérieur.	— courbées vers l'intérieur.
	Palées internes
— fusiformes, pointes courbées vers l'intérieur.	— aplaties, droites.
	Papilles marginales
— peu nombreuses.	— nombreuses.
	Filaments tentaculaires
— peu nombreux, répartis en huit groupes.	— très nombreux, non groupés.
	Hampe du croc
— cachée.	— visible.
	Languette bifurquée à la base du lobe
— cirriforme.	— simple.
	Languette bifurquée du 1 ^{er} segment
— sans soies.	— sans soies.
	Languette bifurquée du 2 ^e segment
— avec soies.	— sans soies.

Tube. — Un petit fragment de gros tube, épais, solide, formé de fragments de coquilles, de grains de sable, de vase et de petits gastéropodes a été recueilli, celui-ci a été jeté par mégarde.

Deux préparations sont conservées, une de palées externes et internes et une d'uncini et de soies capillaires bractéolées et lisses, n° 376, 1 et 2.

FAMILLE MAGELONIDAE CUNNINGHAM et RAMAGE, 1888.

Genre MAGELONA FRITZ MÜLLER, 1858.

Magelona sp.

(Fig. 5.)

Station	Position	Date	Profondeur	Nature du fond	Remarques
A.S. 378	6°15'S-12°00'E	16.IX.1955	35 brasses	—	1 morceau antérieur

Un tronçon antérieur de ce Polychète assez bizarre, long d'à peine cinq segments, a été ramené par la drague « Gilson » d'un fond rocaillieux et coquillier.

Le prostomium énorme, en forme de spatule et à double carène suffit pour placer ce spécimen dans le genre *Magelona* F. MÜLLER, 1858. Les longs palpes à ventouses lui manquent, mais les deux moignons restent visibles.

Le prostomium en ellipse est tronqué devant et vers l'arrière (fig. 5, A). Il ne porte pas de cornes frontales. Il présente deux paires de carènes blanchâtres, convergentes vers la pointe du prostomium et divergentes vers l'arrière. Les carènes internes, en croissant, sont soutenues à l'extérieur par les carènes externes plus courtes ($\frac{2}{3}$ des carènes internes), prenant la forme d'une saillie en forme de console (bord sinusoïdal). Les bases de ces carènes externes sont encore soutenues par des plages latérales surélevées.

Aux deux segments antérieurs, il n'y a ni cirre ventral, ni cirre dorsal. Les lamelles ventrales antérieures sont pyramidales et aplaties dans le sens dorso-ventral, tandis que les lamelles dorsales sont cirriformes et aplaties dans le sens antéro-postérieur. Les parapodes se trouvent au bord antérieur des segments. Il n'existe pas de branchies entre les lamelles des segments antérieurs. Le faisceau dorsal est en éventail très serré. Les soies capillaires sont assez fortes; les limbes font défaut.

Il ne s'agit d'aucune *Magelona* connue. Notre spécimen semble se rapprocher de la *M. alleni* WILSON, 1958. Ce fragment est toutefois insuffisant pour pouvoir établir une nouvelle espèce.

Notre spécimen diffère de *Magelona pitelkai* HARTMAN, 1944 par le manque de cirres ventraux et dorsaux au 1^{er} segment. *M. cincta* EHLERS, 1908 ne présente pas de carène sur le prostomium. *M. rosea* MOORE, 1907, présente des crêtes divergentes en avant et réunies en arrière. *M. longicornis* JOHNSON, 1901 est munie d'une branchie entre les lamelles cirriformes des segments antérieurs. *M. obockensis* GRAVIER, 1906 porte une lamelle dorsale foliacée au 1^{er} sétigère.

M. papillicornis F. MÜLLER, 1858 présente un petit cirre dorsal à la base de la lamelle dorsale des 1^{ers} sétigères. *M. japonica* OKUDA, 1937, présente un prostomium avec des cornes apicales et des lobes latéraux, donnant un aspect plus ou moins arrondi à la tête. *M. californica* HARTMAN, 1944, présente au prosto-

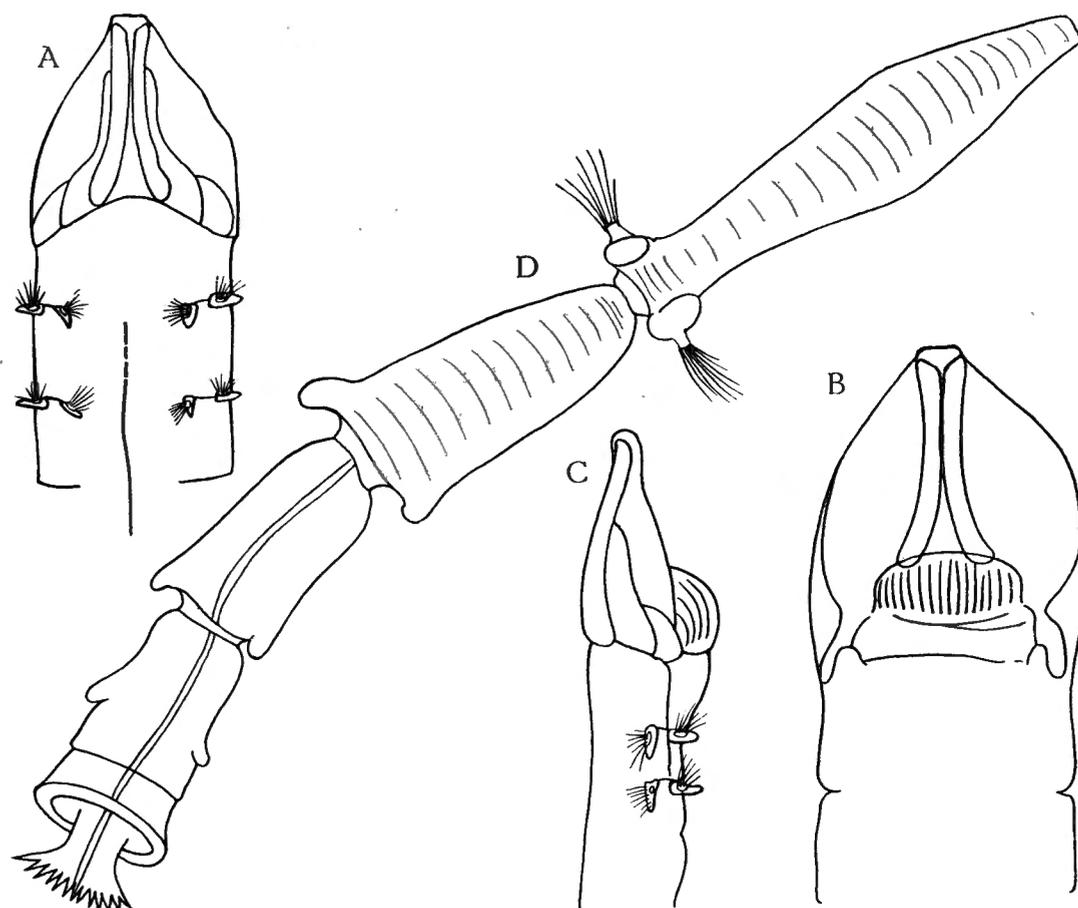


FIG. 5. — *Magelona* sp. (A, B, C) et *Clymene* sp. (D).

A : Face dorsale ($\times 9$). — B : Face ventrale ($\times 12$). — C : Face latérale ($\times 10$). —
D : Partie distale ($\times 10$).

mium, des crêtes de soutien triangulaires aussi longues que les crêtes principales. *M. pacifica* MONRO, 1933, présente aussi des cornes frontales, tandis que les lamelles antérieures sont foliacées. *M. alleni* WILSON, 1958, présente des carènes internes qui s'élargissent vers l'arrière et des carènes de soutien qui occupent un tiers de la longueur des crêtes internes et dont les bases ne sont pas soutenues par une plage surélevée.

FAMILLE OWENIIDAE RIOJA, 1917.

(= *Ammocharidae* MALMGREN, 1867).

Genre OWENIA DELLE-CHIAJE, 1842.

Owenia fusiformis DELLE-CHIAJE, 1842.

Station	Position	Date	Profondeur	Nature du fond	Remarques
A.S. 343	Rade de Cabinda 5°32'S-12°11'E	22.VIII.1955	1 m	—	Parmi les salissures prélevées sur les piliers du pier

Cette espèce cosmopolite n'est représentée que par un seul exemplaire, qui est encore un cas tératologique. La membrane branchiale laciniée n'est développée que d'un côté.

FAMILLE MALDANIDAE MALMGREN, 1865.

SOUS-FAMILLE MALDANINAE ARWIDSSON, 1906.

Genre MALDANE GRUBE (MALMGREN, Char. emend., 1865).

Maldane sarsi MALMGREN, 1865.

Station	Position	Date	Profondeur	Nature du fond	Remarques
A.S. 344	5°41'S-11°58'E	23.VIII.1955	22 brasses	—	1 sp. amputé
A.S. 375	6°28'S-11°56'E	15.IX.1955	60 brasses	—	1 sp. amputé
A.S. 379	6°09'02"S-11°43'03'E	16.IX.1955	60 brasses	—	1 sp. entier

Le spécimen de la station 344 se trouvait encore dans un fragment de son épais tube de vase. Il lui manque la partie distale. Le spécimen de la station 375, privé de la tête et de la queue, appartient d'après les crochets ventraux typiques, probablement à l'espèce. Lui aussi était encore dans un morceau de fourreau de grains de sable extrêmement fins. Le spécimen de A.S. 379 est entier, mais le tube fait défaut. Nous savons que l'Expédition Océanographique Belge dans les eaux côtières africaines de l'Atlantique Sud 1948-1949 a ramené des *Maldane sarsi* par 34 m et par 500 m (St. A.S. 12 et 97) de profondeur.

Maldane decorata GRUBE, 1877.

Station	Position	Date	Profondeur	Nature du fond	Remarques
A.S. 348	5°48'S-11°54'E (24 m de Kupundgi dans le 284°)	24.VIII.1955	30 brasses	—	1 préparation des soies et des uncini (348,2)

Un long fragment antérieur a été recueilli, cette espèce était déjà connue en 1877 de l'embouchure du Congo (A. E. GRUBE).

Le spécimen est entièrement décoloré et de ce fait les marbrures décoratives, auxquelles il doit son nom, lui manquent. Les champs glandulaires s'étendent du 4° au 7° segment.

La préparation des crochets antérieurs nous révèle que ceux-ci présentent une suture au niveau de la garde du manubrium. Les barbules sous-rostrales sont très nombreuses, fines et redressées, comme le dessine H. AUGENER (1918).

Les soies capillaires épineuses se révèlent être très finement bractéolées sous un plus fort grossissement microscopique.

SOUS-FAMILLE **EUCLYMENINAE** ARWIDSSON, 1906.Genre **CLYMENE** SAVIGNY, 1820.**Clymene** sp.

Station	Position	Date	Profondeur	Nature du fond	Remarques
A.S. 379	6°09'02"S-11°43'03"E	16.IX.1955	60 brasses	—	1 fragment

Un fragment antérieur de Maldanéen présente aux trois premières sétigères des soies aciculaires au lieu de crochets à barbules rostrales; ceci nous fait supposer que nous avons récolté une espèce du genre *Clymene* SAVIGNY, 1820.

Clymene SAVIGNY, 1820 (**Euclymene** VERRILL, 1900).

Station	Position	Date	Profondeur	Nature du fond	Remarques
A.S. 378	6°15'S-12°00'E	16.IX.1955	35 brasses	—	Rocailleux, Sable coquillier

Ce fragment postérieur de Maldanéen (fig. 5, D) dont le pygidium est en entonnoir, avec un cône anal peu saillant au fond et dont l'entonnoir est bordé de cirres larges, plats et égaux, semble appartenir au genre *Clymene* SAVIGNY, 1820 et plus particulièrement au sous-genre *Euclymene* VERRILL, 1900; en effet, le cirre ventral n'est pas plus long que les cirres anaux.

SOUS-FAMILLE NICOMACHINAE ARWIDSSON, 1906.

Genre PETALOPROCTUS QUATREFAGES, 1865.

Petaloproctus terricola QUATREFAGES, 1865.

Station	Position	Date	Profondeur	Nature du fond	Remarques
A.S. 376	6°28'S-12°04'E	15.IX.1955	42 brasses	—	1 sp. amputé

Ce spécimen présente une partie distale en bon état mais la partie antérieure est moins bien conservée. Ce ver a été transmis à feu M. le Prof^r FAUVEL pour détermination.

FAMILLE ORBINIDAE HARTMAN, 1936.

(= *Ariciidae* AUDOUIN et MILNE EDWARDS, 1833;

Genus type ORBINIA QUATREFAGES, 1866 : ARICIA SAVIGNY, 1822, préoccupé par un genre des *Lepidoptera*.)

Genre SCOLOPLOS BLAINVILLE, 1828

(synonymie voir H. EISIG, 1914).

Scoloplos depoorteri sp. nov.

(Fig. 6.)

Station	Position	Date	Profondeur	Nature du fond	Remarques
A.S. 380	Crique de Tonde	17.IX.1955	1 m en dessous du niveau de la mer	—	6 préparations n° 380/2

Cette espèce est basée sur deux spécimens incomplets (holotype n° I.G. 20.403 I.R.Sc.N.B.). Elle est dédiée au Capitaine de Frégate DEPOORTER, Commandant de la Base Navale de Banane (Congo Belge), qui n'a cessé d'aider le « De Brouwer » à accomplir sa mission; qu'il trouve ici l'expression de notre gratitude.

Prostomium conique aigu. Il ne présente ni yeux visibles ni biannulation. Le segment est achète. Trompe non extrovertie.

La partie thoracique s'étend sur seize à dix-sept segments sétigères. Cette partie atténuée antérieurement devient globuleuse. Ses segments sont de section ovale. La largeur d'un segment va jusqu'à dix fois dans sa longueur.

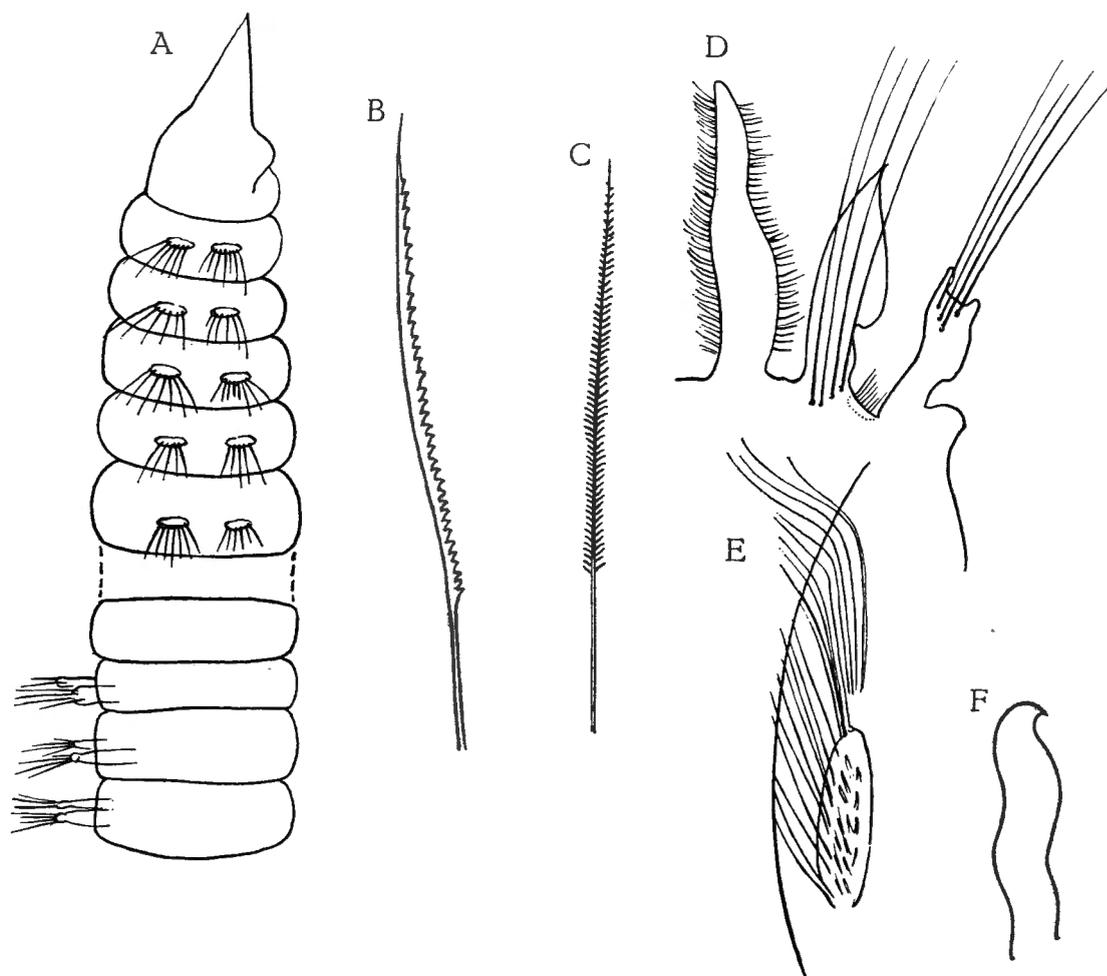


FIG. 6. — *Scoloplos depoorteri* sp. nov.

A : Vue latérale ($\times 12$). — B : Soie capillaire crénelée et arquée ($\times 60$). — C : La même de face. — D : Parapode du 17^e segment ($\times 30$). — E : Parapode du 3^e segment ($\times 30$). — F : Crochet neuropodial au vertex à tête d'oiseau ($\times 60$).

Ces segments offrent deux paires de rames pédieuses. Les quatre premières sont d'insertion dorsolatérale, les suivants d'insertion latérale. Ces rames pédieuses se réduisent à un bourrelet oval. Le bourrelet notopodial est presque invisible.

La rame pédieuse notopodiale porte les soies capillaires crénelées usuelles, elles sont arquées, la hampe inférieure reste lisse. Les quatre premiers sétigères portent les capillaires les plus longues de la partie thoracique (fig. 6, E).

La rame pédieuse neuropodiale porte et des soies capillaires et des crochets. Les têtes de ceux-ci donnent un aspect granulé à la rame ventrale thoracique. Les soies capillaires sont presque droites, plus courtes et plus grosses que celles de la rame supérieure. Un bout de hampe lisse n'est pas visible (fig. 6, E).

Les crochets, tantôt courbes, tantôt droits, ne présentent ni limbe ni crénelure. Le vertex est en tête d'oiseau (fig. 6, F).

Aux 5°, 6° et 7° sétigères, les crochets se trouvent en position antisétale en trois rangées et sont au nombre de vingt à trente. Les grosses et les fines soies ne sont qu'au nombre de treize à seize.

Le 14°-15° sétigère thoracique présente le 1^{er} lobe neuro- et notopodial (cirres dorsaux et ventraux de H. EISIG et de M. FAUVEL). Ces lobes extrêmement réduits deviennent de grandeur normale au 17°-18° sétigère, qui est le 1^{er} segment abdominal.

Les lobes postsétaux thoraciques ne sont pas frangés par des papilles pédieuses. Des papilles ventrales font aussi bien défaut à la partie antérieure thoracique qu'à la partie de transition.

Les branchies commencent au 15°-16° sétigère, donc un segment après les lobes postsétaux. Ces branchies sont en forme de bouton et deviennent cirriformes au segment suivant pour être de forme lancéolée du 17°-18° sétigère.

La partie abdominale est semi-cylindrique, la surface dorsale étant plane. Cette partie incomplète du holotype compte au moins quarante segments. Les segments abdominaux ne sont que trois fois aussi long que larges.

A partir du 1^{er} segment abdominal (17-18) les rames pédieuses et les branchies sont dressées sur le dos.

Les deux rames pédieuses ne contiennent presque que des soies capillaires crénelées. Celles-ci sont plus longues que les thoraciques. Les Orbiniidae présentent d'ordinaire des acicules (caractère qui les rapproche des errants) à la rame verticale, chez *Scoloplos depoorteri* ces acicules sont extrêmement rares. Nous avons trouvé deux acicules simples dans vingt rames examinées. Les crochets en fourche des rames notopodiales font même complètement défaut.

Le lobe postsétal dorsal papilliforme dans la partie thoracique prend la forme d'un couperet au 1^{er} segment abdominal. Le lobe postsétal ventral cylindrique, aplati, porte deux languettes inégales; la languette dorsale est la plus longue. Un vestige de cirre ventral prend la forme d'un cône émoussé (fig. 6, D).

Il n'y a pas de cirre intermédiaire entre les deux lobes pédieux, mais il y a un organe latéral en bouton fortement cilié.

Les branchies abdominales de forme lancéolée sont bien plus longues que les lobes postsétaux. Elles sont ciliées presque jusqu'au bout.

FAMILLE SERPULIDAE BURMEISTER, 1837.

SOUS-FAMILLE SERPULINAE RIOJA, 1923.

Genre SERPULA LINNÉ, 1758.

Serpula vermicularis LINNÉ, 1758,

Station	Position	Date	Profondeur	Nature du fond	Remarques
A.S. 11	6°29'S-11°35'E 48 M. SW. Moita Seca	7.VIII.1948	230 m	Vase sablonneuse brune	Temp. 200 m 13°92 C (Expédition Belge)
A.S. 94	11°33'S-12°57'E 17 M. WbyN. Cabeça da Baleia	16.XII.1948	112 m	Vase verte	Temp. 112 m 15°5 C (Expédition Belge)
A.S. 364	7°57'08"S-12°57'E Région au large d'Ambriz	12.IX.1955	50 m	Vase grise molle	Tube vide ± 20° C
A.S. 408	11°10'S-13°30'E Région au large du cap Quicombo	26.V.1956	145 m	—	Chalutiers des Pêches maritimes du Congo

Le spécimen de la station A.S. 11 est complet. Les yeux en croissant du 1^{er} segment ne sont pas visibles. Un morceau de son tube est également conservé, celui-ci est presque incolore et a les carènes dorso-latérales et dorsales peu marquées.

La station A.S. 94 nous a rapporté six exemplaires de cette belle espèce, dont deux se sont réfugiés dans leur tube. Un exemplaire sorti de son tube a un opercule normal. Les trois tubes conservés sont blancs. Les carènes des deux tubes sont peu marquées, le 3^e tube, par contre, porte des carènes nettement festonnées. Il se rattache donc à la variété *echinata* MÖRCH, 1863.

A la station A.S. 364, un tube vide de Serpulidae a été récolté. Celui-ci est fort contourné et a un teint blanc rosé, les crêtes sont émoussées, il appartient très probablement à un *Serpula vermicularis*.

Le spécimen de la station A.S. 408 est un très bel exemplaire, qui est partiellement sorti de son tube. Celui-ci est blanc, une des sept carènes est particulièrement bien marquée. Cette espèce est connue pour son « cosmopolitisme », les valeurs de température et de profondeur peuvent servir à illustrer l'eurythermie et l'eurybathie de *Serpula vermicularis*.

Genre SERPULA LINNÉ, 1758.

Serpula concharum LANGERHANS, 1879.

Station	Position	Date	Profondeur	Nature du fond	Remarques
A.S. 375	6°28'S-11°56'E	15.IX.1955	60 brasses	—	1 préparation est conservée

Le spécimen est macéré, il a en outre perdu son opercule, qui distingue les genres à première vue de cette famille. Les soies en baïonnettes à deux moignons au 1^{er} sétigère suffisent pour le classer dans la sous-famille des Serpulinae.

Ce ver a un panache branchial à moitié développé. Le panache a l'aspect peu dense, d'un côté nous pouvons compter quinze filaments branchiaux. L'extrémité nue du filament à barbules branchiales est filiforme et longue. On remarque la présence d'un faux opercule en massue. Ces caractères sont analogues au genre *Hydroidea* GUNNERUS, 1768, et l'espèce *Serpula concharum* LANGERHANS, 1879.

Or, les soies à moignons du 1^{er} sétigère de ce spécimen présentent outre la forte denticulation à la base des moignons une serratulation extrêmement fine sur la baïonnette. Nous pouvons donc considérer que cette espèce est bien *Serpula concharum*.

Une préparation du 1^{er} sétigère est conservée sous le n° A.S. 375/4.

Genre VERMILIOPSIS DE SAINT-JOSEPH, 1906.

Vermiliopsis glandigerus GRAVIER, 1908.

Station	Position	Date	Profondeur	Nature du fond	Remarques
A.S. 375	6°28'S-11°56'E	15.IX.1955	60 brasses	—	1 préparation est conservée

Si le pédoncule operculaire avec opercule pyriforme à insertion excentrique s'est détaché, il est conservé en bon état. Le pédoncule est surmonté d'un cône globuleux, brunâtre, semi-transparent, présentant trois rondelles basales étroites et une cloison distale plus large. Le cône corné coiffant ces rondelles se termine en une capsule. Le pédoncule même présente des renflements en dessous de l'opercule. Le tube manque.

Les soies se rapprochent des dessins donnés par Ch. GRAVIER, 1908. Une préparation des soies est conservée sous le n° A.S. 375/5.

Distribution. — Atlantique Sud, côte africaine, mer Rouge, océan Indien.

FAMILLE SABELLIDAE (MALMGREN, 1865).

Cette famille n'apporte aucun nouveau représentant à la zone explorée par l'Expédition Belge (1948-1949).

SOUS-FAMILLE SABELLINAE RIOJA, 1923.

Station	Position	Date	Profondeur	Nature du fond	Remarques
A.S. 94	11°33'S-13°34'E 17 M. WbyN Cabeça da Baleia	16.XII.1948	112 m	Vase verte	Station de l'Expédition Belge (1948-1949)

Potamilla reniformis (O. F. MÜLLER, 1776).

Plusieurs spécimens se trouvent dans leur fin tube corné, mais il y a encore plus de tubes vides. Un ver est sorti de son tube, il mesure 4,5 cm. Sur certains de ces tubes se sont fixés des Hydrozoaires et des Bryozoaires.

Les soies abdominales sont plus longues que celles des *Potamilla* déterminées par P. FAUVEL (1953). Les uncini abdominaux présentent une striation très caractéristique.

Sabellien indéterminable.

Station	Position	Date	Profondeur	Nature du fond	Remarques
A.S. 321	10°44'S-13°25'E à 10°55'09"S-13°31'09"E	5.VIII.1955	85 brasses	—	Sur coquilles

Cet exemplaire a perdu la partie antérieure. Les soies limbées, les uncini aviculaires et les soies en pioche du thorax, d'une part, les uncini aviculaires et les soies capillaires limbées à l'abdomen, d'autre part, nous permettent de classer ce spécimen parmi les *Sabellinae* RIOJA, 1923.

FAMILLE STERNASPIDIDAE MALMGREN, 1868.

Genre STERNASPIS OTTO, 1821.

Sternaspis scutata (RANZANI, 1817).

Station	Position	Date	Profondeur	Nature du fond	Remarques
A.S. 344	5°41'S-11°58'E	23.VIII.1955	22 brasses	—	6 spécimens, dont 1 petit
A.S. 345	5°52'05"S-12°07'E 10 M. W. de Vista	24.VIII.1955	10 brasses	—	3 spécimens, dont 1 gros
A.S. 348	5°48'S-11°54'E 24 M. de Kupundgi, dans le 284°	24.VIII.1955	30 brasses	—	1 assez grand
A.S. 364	Ambriz 7°57'08"S-12°57'E	12.IX.1955	30 brasses	—	1 petit spécimen
A.S. 377	6°28'S-12°05'03"E	15.IX.1955	35 brasses	—	1 petit spécimen
A.S. 378	6°15'S-12°00'E	16.IX.1955	35 brasses	—	1 petit spécimen

Le Prof^r P. FAUVEL (1953) exprime son étonnement au sujet de la récolte d'un seul exemplaire, par l'Expédition Belge. Le dragueur-escorteur « De Brouwer » plus heureux en a récolté treize. Si l'Expédition Belge n'en a ramené qu'un seul des fonds de vase, habitat préféré du *Sternaspis*, il ne faut pas oublier que le chalut était l'instrument le plus employé par cette mission à but principalement ichthyologique. Tous nos exemplaires ont les segments thoraciques antérieurs rétractés dans les segments suivants. Remarquons que le bouclier est ordinairement rougeâtre à brun foncé. Les soies capillaires se groupent surtout dans les faisceaux qui occupent les angles postérieurs externes du bouclier.

Le tégument des segments postérieurs est chez certains exemplaires rugueux, il témoigne d'une façon macroscopique d'être capillaire. D'autres *Sternaspis* ont le tégument lisse, mais au microscope, il est couvert de fines papilles.

Comme le nombre de soies antérieures et leur aspect plus effilé sont les caractères décisifs de la variété africaine AUGENER, 1918, il est toutefois impossible de contrôler sans abîmer le matériel, les vers étant rétractés, s'il s'agit de l'espèce proprement dite ou de la variété.

Un seul spécimen a les papilles génitales très bien visibles, c'est le gros spécimen de la station 345.

FAMILLE TEREPELLIDAE GRUBE, 1872.

Cette famille est représentée dans le matériel du « De Brouwer » par deux sous-familles *Amphitritinae* et *Canephorinae*.

SOUS-FAMILLE AMPHITRITINAE MALMGREN, 1867.

La sous-famille *Amphitritinae* se caractérise entre autres par les uncini aviculaires ou pectiniformes en rangée double à un certain nombre de segments thoraciques et par ses branchies arborescentes.

Genre PISTA MALMGREN, 1865.

Pista cristata (MÜLLER, 1776).

Station	Position	Date	Profondeur	Nature du fond	Remarques
A.S. 355	5°55'S-12°07'E à 6°00'S-12°11'E	25.VIII.1955	10 brasses	—	1 fragment + tube
A.S. 368	6°45'S-11°52'E	14.IX.1955	60 brasses	—	1 fragment
A.S. 376	6°28'S-12°04'06"E	15.IX.1955	42 brasses	—	1 fragment + débris
A.S. 377	6°28'S-12°05'03"E	15.IX.1955	35 brasses	Rocailleux, sable coquillier	1 exemplaire sans tube
A.S. 378	6°15'S-12°00'E	16.IX.1955	35 brasses	Rocailleux, sable coquillier	1 fragment
A.S. 379	6°09'02"S-11°43'03"E	16.IX.1955	60 brasses	—	4 fragments, 1 morceau du tube

Ce matériel délicat a été abîmé lors de sa récolte par la drague et ensuite lors du tamisage, pourtant exécuté avec soin, à grand renfort d'eau. Le spécimen le mieux conservé est celui de la station 377 récolté hors de son tube. Il est encore pourvu des deux paires de branchies tripartites, à tronc principal. La 1^{re} ramification porte le pompon caractéristique. Les soies capillaires dorsales à pointe lisse sont de deux sortes : des longues et des courtes. Ces courtes soies ont des limbes extrêmement développées, elles rappellent un peu la forme des soies à pioche des Sabelliens.

Le tube de tous ces exemplaires est recouvert d'une granulation bien caractéristique. La granulation a la forme allongée ou sphérique et la couleur de granulé de chocolat. Notre collègue minéralogiste R. VAN TASSEL a soumis ces grains à une analyse minéralogique : Grains allongés (de 0,12 × 0,4 mm à 0,25 × 0,5 mm) ou sphériques (diamètre 0,12 à 0,4 mm, en moyenne 0,25 mm) de teinte brun foncé ou clair, à surface très reluisante ou mate.

1. Au microscope polarisant, les grains sont transparents et bruns, à texture microcristalline.

2. Soumis à la calcination, les grains, bien dégagés de leur graine de mucus, ne montrent guère de modification et deviennent seulement rouge-brique. Le résidu repris par l'acide accuse la présence de fer.

3. Les radiogrammes DEBYE-SCHERRER, obtenus sur quatre grains bruts, indiquent la présence de goëthite (FeO.OH).

Les radiogrammes R X 432, 706, 707, 708 sont conservés à la section de Minéralogie de l'Institut. Des grains de tubes de *Pista cristata* à la section des Invertébrés récents.

Genre NEOAMPHITRITE HESSLE, 1917.

Neoamphitrite sp.

(Fig. 7, F.)

Station	Position	Date	Profondeur	Nature du fond	Remarques
A.S. 378	6°15'S-12°00'E	16.IX.1955	35 brasses	Rocailleux, sable coquillier	1 préparation de soies et uncini

Un fragment du thorax est seulement conservé. Les plaques onciales (fig. 7, F) à double rangée suffisent pour ne pas classer cet annélide parmi les sous-familles : *Canephorinae* MALMGREN, 1867, *Polycirrinae* MALMGREN, 1867, *Thelepinae* HESSLE, 1917 et *Trichobranchinae* MALMGREN, 1867.

La sous-famille *Artacaminae* MALMGREN, 1867 a le tronc branchial papilliforme, tandis que les branchies ont la forme de simples filaments; en plus, les uncini ont un grand nombre de dents rostrales et celles-ci sont de deux tailles différentes.

Le fragment appartient donc à un représentant de la sous-famille *Amphitritinae* MALMGREN, 1867.

Le fragment antérieur de la station 378 porte trois paires de branchies arborescentes qui sont extrêmement réduites. Le 1^{er} sétigère se rencontre au 3^e branchifère (IV^e segment). Le 1^{er} uncinigère au V^e segment. Les six premiers uncinigères sont munis d'une rangée d'uncini. Le 7^e et les tores suivants présentent une double rangée d'uncini. Ces uncini sont engrenantes ventre à ventre. A cause de ce dernier caractère, il ne peut s'agir du genre *Loimia* MALMGREN, 1865, ni du genre *Lanice* MALMGREN, 1865. Ces genres ont d'ailleurs aussi les soies capillaires lisses. Les soies capillaires du fragment sont largement limbées, la longue pointe dépourvue de limbe est finement serratulée. Le fragment peut donc appartenir aux genres suivants : *Amphitrite* MULLER, 1771; *Terebella* LINNÉ, 1767; *Neoleprea* HESSLE, 1917 et *Neoamphitrite* HESSLE, 1917.

Les genres suivants : *Proclea* de SAINT-JOSEPH, 1894, *Laphania* MALMGREN, 1865, *Phisidia* de SAINT-JOSEPH, 1894, *Lanassa* MALMGREN, 1865 et *Spinospaera* HESSLE, 1917 ont aussi les soies capillaires à alène serratulée, mais n'ont pas de branchies.

Il ne peut s'agir de *Neoleprea* HESSLE, 1917, car le genre n'a que deux paires de branchies. Comme notre exemplaire présente des lobes latéraux aux segments antérieurs, *Terebella* LINNÉ, 1767 ne peut convenir, car celui-ci en est dépourvu.

Le fragment appartient donc au genre *Neoamphitrite* HESSLE, 1917 comme *Amphitrite* O. F. MÜLLER, 1771, a le tronc branchifère réduit à une papille et comme ses branchies ne sont pas arborescentes.

Une préparation d'uncini et de soies ventrales du thorax est conservée (A.S. 378/5).

Genre TEREBELLA LINNÉ, 1767.

Terebella ehrenbergi GRUBE, 1870.

(Fig. 7, A-E.)

Station	Position	Date	Profondeur	Nature du fond	Remarques
A.S. 94	11°33'S-13°34'E	16.XII.1948	112 m	Vase verte	1 spécimen de 2,5 cm et 3 plus petits

Deux spécimens sont complets. Ils comptent environ soixante-six et septante-trois segments.

La partie thoracique a les segments à peine indiqués à la face dorsale globuleuse, mais ils sont mieux marqués sur la face ventrale du thorax (fig. 7, A). Ici, des écussons forment une sorte de plastron ventral triangulaire qui s'étend du 1^{er} segment jusqu'au niveau du 11^e-13^e sétigère (16^e segment). Ces écussons, d'abord rectangulaires, deviennent quadrangulaires pour aboutir à la forme subtriangulaire. A partir de l'écusson subtriangulaire, un sillon profond très étroit s'étend jusqu'à l'extrémité du corps.

Une lèvre supérieure épaisse est soudée au prostomium qui forme en outre un lobe prostomial autour duquel s'insèrent les tentacules. Sous la partie du lobe repliée latéralement, on remarque une traînée de taches oculiformes, rousses.

Les premiers segments n'offrent pas de lobes latéraux.

Les trois premiers segments portent chacun une paire de branchies arborescentes, développées en hauteur vers l'avant. La taille de ces organes diminue de la 1^{re} à la 3^e branchie. La 2^e a une insertion dorso-latérale.

Les soies apparaissent au 4^e segment, les quatre à douze derniers segments ne sont pas de sétigères. Onze à treize sétigères sont thoraciques.

Les uncini apparaissent au 5^e segment. Il y a donc dix à douze uncinigères thoraciques. A partir du 7^e uncinigère, les uncini se montrent en double rangée opposée, base à base. Les tores à double rangée finissent vers le 61^e sétigère. A partir du 65^e segment, les six tores, plus ou moins pinnuliformes, et les neuf segments anté-anaux, sans tore marqué, présentent une rangée unique de plaques onciales rétrogressives.

Les soies dorsales capillaires sont de trois sortes : deux sortes sont limbées à pointe serratulée, elles se trouvent dans la partie thoracique (fig. 7, B). Les unes sont plus courtes que les autres. La limbe est parallèle à la hampe et finement striée.

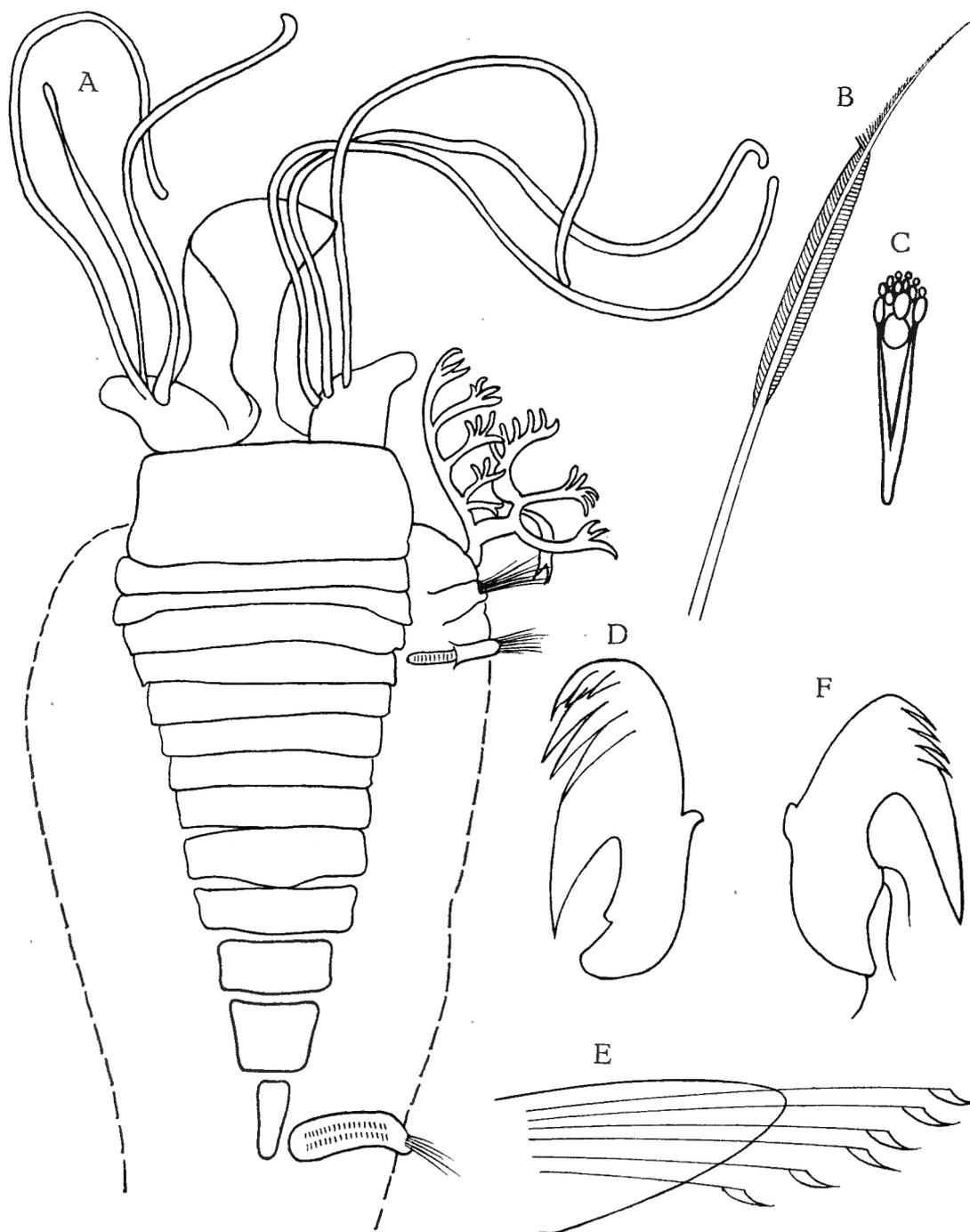


FIG. 7. — *Terebella ehrenbergi* GRUBE, 1870 (A-D) et *Neoamphitrite* sp. (F).
 A : Vue ventrale ($\times 10$). — B : Soie capillaire limbée ($\times 150$). — C : Uncinus de face ($\times 300$). —
 D : Uncinus de profil ($\times 400$). — E : Parapode à soies pavoisantes, chez un jeune exemplaire
 ($\times 600$). — F : *Neoamphitrite* sp. — D : Uncinus thoracique à ligament et à tendon. Dent prin-
 cipale et trois rangées de dents rostrales au vertex ($\times 400$).

Les soies dorsales abdominales ont la hampe infiniment grêle, elle n'est pas limbée. A l'extrémité distale, cette hampe est fendue. Les deux bras de la fourche sont inégaux. Un bras est court et robuste tandis que l'autre est grêle et se termine en longue alène. Entre les deux bras est étendue une membrane transparente, denticulée et finement striée en rayons. Une 2^e membrane, moins frêle et à denticulation plus grossière, est tendue entre le bras court et une dent indistincte du long bras. Chez les jeunes vers, le parapode en porte six et lui donne un aspect pavoisé (fig. 7, E).

Les uncini thoraciques et abdominaux sont du même type (fig. 7, D). Les plaques onciales ont une base assez longue et celle-ci est munie d'un ergot ventral et dorsal. La dent principale est surplombée de plusieurs dents. Deux dents présentent une insertion latérale (fig. 7, C).

Il s'agit donc de *Terebella ehrenbergi* GRUBE, 1870. Celle-ci diffère de *T. lapidaria* (KÄHLER, 1754) LINNÉ, 1767 par son thorax au petit nombre de sétigères et de segments uncinigères à simple rangée. Elle diffère de *T. pterochaeta* SCHMARDA, 1861, celle-ci ayant des soies capillaires à courte limbe lancéolée. Elle diffère de *T. orotavae* LANGERHANS, 1881 n'ayant point de papilles coniques formant prolongation du tore trois et quatre. *T. ehlersi* GRAVIER, 1907 n'a pas de limbes aux soies capillaires. *T. punctata* HESSLE, 1917 n'a seulement des limbes qu'aux soies des segments antérieurs et présente quinze écussons.

Trois préparations sont conservées n° 94, 1.

SOUS-FAMILLE CANEPHORINAE MALMGREN, 1867.

Cette sous-famille se distingue des autres par ses uncini en rangée simple, qui sont de deux types : les thoraciques sont aciculiformes, les abdominaux pectiniformes.

Genre TEREPELLIDES SARS, 1835.

Terebellides stroemi SARS, 1835.

Station	Position	Date	Profondeur	Nature du fond	Remarques
A.S. 375	6°28'S-11°56'E	15.IX.1955	60 brasses	—	Un fragment de son tube muqueux est conservé

Ce petit spécimen n'offre aucune remarque spéciale sauf qu'il contenait des œufs et que les soies du 1^{er} sétigère sont extrêmement effilées.

RÉPARTITION PAR STATIONS

- St. 11 (*). — *Serpula vermicularis*.
 St. 94 (*). — *Serpula vermicularis*, *Potamilla reniformis*, *Terebella ehrenbergi*.
 St. 105 (*). — *Cirriiformia tentaculata*.
 St. 321 (**). — Débris de Sabellien.
 St. 342. — *Amphicteis pennata* sp. nov.
 St. 343. — *Owenia fusiformis*.
 St. 344. — *Maldane sarsi*, *Sternaspis scutata*.
 St. 345. — *Sternaspis scutata*.
 St. 348. — *Maldane decorata*, *Sternaspis scutata*.
 St. 355. — *Pista cristata*.
 St. 362. — *Sabellaria alveolata*, tube vide de Serpulide.
 St. 364. — *Ampharete debrouweri* sp. nov., *Serpula vermicularis*, *Sternaspis scutata*.
 St. 368. — *Pista cristata*.
 St. 375. — *Serpula concharum*, *Vermiliopsis glandigerus*, *Maldane sarsi*, *Terebellides stroemi*.
 St. 376. — *Lygdamis robinsi* sp. nov., *Pista cristata*, *Petaloproctus terricola*.
 St. 377. — *Ampharete acutifrons*, *Amphicteis gunneri*, *Pista cristata*, *Sternaspis scutata*.
 St. 378. — *Pista cristata*, *Sternaspis scutata*, *Neoamphitrite* sp., *Clymene* sp., *Magelona* sp.
 St. 379. — *Amphicteis gunneri*, *Maldane sarsi*, *Pista cristata*, *Clymene* sp.
 St. 380 (**). — *Scoloplos depoorteri* sp. nov.
 St. 408 (**). — *Serpula vermicularis*.

(*) Stations de l'Expédition Océanographique Belge (Mbizi).

(**) Récoltes des chalutiers Pemarco (Pêche Maritime du Congo).

BIBLIOGRAPHIE

- ALLEN, E. J., 1904, *Pallasia murata* n. sp. : A new British Sabellarian. (J. Mar. Biol. Ass., N. S., VII, 2.)
- AUGENER, H., 1918, *Polychaeta*. (Beiträge zur Kenntniss der Meeresfauna West-Afrikas, Hamburg, Bd. II, Lief. 2.)
- CAULLERY, M., 1913, *Sur le genre Pallasia QUATREFAGES et la région prostomiale des Sabellariens*. (Bull. Soc. Zool. France, t. XXXVIII, p. 198.)
- 1944, *Polychètes sédentaires de l'Expédition du « Siboga »*. («Siboga »-Expeditie, XXIV, 2 bis.)
- CHAMBERLIN, R. V., 1919, *Pacific Coast Polychaeta collected by Alexander Agassiz*. (Bull. Mus. Comp. Zool., LXIII, 6, p. 219.)
- DE QUATREFAGES, M. A., 1848, *Mémoire sur la famille des Hermelliens*. (Ann. Sc. Nat., 3^e sér., t. 10, p. 5.)
- EISIG, H., 1914, *Zur Systematik, Anatomie und Morphologie der Ariciiden nebst Beiträgen zur generellen Systematik*. (Mitt. Zool. St. Neapel, Bd. 21, 6, pp. 153-600.)
- FAUVEL, P., 1927, *Polychètes sédentaires*. (Faune de France, 16, Paris.)
- 1953, *Annélides Polychètes non pélagiques*. (Rés. Sc. Expéd. océanogr. Belge Eaux côt. Afr. Atl. Sud, 1948-1949, vol. IV, 4.)
- GRAVIER, CH., 1908, *Contribution à l'étude des Annélides polychètes de la mer Rouge (suite)*. (N. Arch. Mus. Hist. Nat., Paris, sér. 4, vol. 10.)
- HARTMAN, O., 1936, *Nomenclatorial changes involving California polychaete worms*. (Wash. Acad. Sc. J., 26, pp. 31-32.)
- 1944, *Polychaetous Annelids from California*. Part VI. *Paraonidae, Magelonidae, Longosomidae, Ctenodrillidae and Sabellariidae*. (Allan Hancock Pacif. Exp., vol. 10, 2-3, p. 239.)
- HESSLE, CH., 1917, *Zur Kenntnis der Terebellomorphen Polychaeten*. (Zool. Bidr., n^o 5, pp. 39-258, Uppsala.)
- JOHANSSON, K. E., 1926, *Bemerkungen über die Kinbergschen Arten der Familien Hermellidae und Sabellidae*. (Ark. f. Zool., vol. 18 A, 7, Stockholm.)
- 1927, *Beiträge zur Kenntnis der Polychaetenfamilien Hermellidae, Sabellidae, Serpulidae*. (Zool. Bidr., vol. 11, pp. 1-183, Uppsala.)
- KINBERG, J. G. H., 1867, *Annulata nova*. (Öfvers. Kongl. Vet. Akad. Förh., vol. 23, 9, p. 337.)

M'INTOSH, W. C., 1885, *Report on the Annelida Polychaeta*. (Rep. Sc. Res. Voyage H.M.S. « Challenger », 1873, 76, Zool., XII, p. 421.)

RIOJA, E., 1923, *Estudio sistematico de las especies ibericas del suborden Sabelliformia*. (Trab. Mus. Nac. Cienc. nat., Madrid, Ser. Zool., num. 48.)

INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE.
ESCUELA DE EDUCACIÓN,
UNIVERSIDAD DE CONCEPCIÓN, CHILE.
